

2024-2025

Diplôme d'État de sage-femme

Département de maïeutique, Faculté de santé d'Angers

**MISE EN PLACE DES SÉANCES
D'ÉDUCATION A LA VIE
RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET
SEXUELLE DANS LES ÉCOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA
CIRCONSCRIPTION DE SAUMUR**

*Représentations des professionnel.le.s,
freins identifiés et leviers d'actions
possibles*

ADÈLE MAUDET

Sous la direction du Dr Bastien Forestier

Jury

TATEOSSIAN Mylène : présidente

PENCHAUD Anne-Laurence : membre

NETIER HERAULT Elodie : membre

LEROY Noémie : membre

Soutenu publiquement le 24 avril 2025

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteur·rice·s.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Adèle MAUDET

Déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

Signé par l'étudiante le 05 septembre 2024

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier **Bastien Forestier**, médecin de l'éducation nationale (EN) sur la circonscription de Saumur, d'avoir accepté de prendre la direction de ce travail, pour ton engagement et ta disponibilité dans ton accompagnement tout au long de l'élaboration de ce mémoire.

Merci également à **Mr Breton**, l'inspecteur de l'EN de la circonscription de Saumur ainsi que tou.te.s **les professeur.e.s des écoles** ayant participé à cette étude, en particulier à ceux ayant participé aux entretiens pour les échanges enrichissants que l'on a pu avoir.

Merci à **l'équipe pédagogique** de l'école de sages-femmes d'Angers pour vos enseignements et votre présence tout au long de ces 4 années.

Merci à tou.te.s **les sages-femmes** inspirant.e.s que j'ai eu la chance de croiser sur mon parcours qui m'ont tant apporté et transmis leur passion pour ce métier.

Plus personnellement, merci à **Célia et Tiphaine** pour nos folles aventures et à toutes les copines angevines **Adeline, Louise et Romane** pour votre amitié sans failles dans les bons et les moins bons moments. Ces études n'auraient pas été les mêmes sans vous.

Merci à **mes parents et à mes frère et sœurs** pour votre soutien, votre écoute et vos conseils.

Enfin un grand merci à **Aloïs** d'avoir toujours cru en moi, parfois plus que moi, pour ton soutien quotidien et d'avoir été à mes côtés depuis le début.

LISTE DES ABREVIATIONS

CE1 : Cours élémentaire niveau 1

CE2 : Cours élémentaire niveau 2

CHU : Centre hospitalier universitaire

CM : Cours moyen

CM1 : Cours moyen niveau 1

CM2 : Cours moyen niveau 2

CP : Cours préparatoire

CRéDAVIS : Centre de recherche et d'études pour le droit et l'accès à la vie sexuelle

EVRAS : Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle

GS : Grande section

HCE : Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

MS : Moyenne section

PS : Petite section

REP : Réseau d'éducation prioritaire

SOMMAIRE

Avertissement	2
Engagement de non plagiat	3
Remerciements.....	4
Liste des abréviations.....	5
Sommaire	6
Introduction	7
Matériel et méthode.....	8
Matériel	8
Méthode	8
Aspects éthiques et réglementaires	9
Résultats	10
Flow chart.....	10
Questionnaires	10
Entretiens	14
Discussion	21
Une mise en place des séances d'EVRAS encore insuffisante	21
Freins et axes d'améliorations identifiés pour la mise en place des séances d'EVRAS	22
Perspectives à l'issue de cette étude	25
Conclusion	26
Annexes.....	27
Annexe 1 – Questionnaire	27
Annexe 2 – 1ère version guide d'entretien	33
Annexe 3 – Dernière version guide d'entretien	34
Annexe 4 – Répartition des classes au sein des écoles publiques de la circonscription de saumur	36
Bibliographie	37
Table des tableaux.....	39
Table des graphiques.....	40
Résumé.....	41
Abstract.....	41

INTRODUCTION

D'après JL. Letellier, éducateur spécialisé et président fondateur du CRÉDAVIS (Centre de recherche et d'études pour le droit et l'accès à la vie sexuelle), « trop souvent, les parents et les professionnels imaginent qu'il ne sert à rien de parler de sexualité aux enfants, au-delà des données de base sur la procréation et des quelques conseils habituels de prévention, car « ils verront bien eux-mêmes – C'est naturel ! » Rien n'est naturel chez l'être humain. Tout est « culturel », tout est affaire d'apprentissage et d'éducation » (1).

Depuis 2001, la loi impose 3 séances d'éducation à la sexualité annuelles à partir de l'école primaire (2). Cependant malgré les obligations légales, un quart des écoles élémentaires déclarent en 2016 ne mettre en place aucune intervention à ce sujet selon le baromètre du haut conseil à l'égalité (HCE) (3).

En réponse à la mise en lumière de ces indicateurs, le gouvernement a lancé la stratégie nationale de santé sexuelle 2017 – 2030 (4). L'un des premiers points abordés est l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) avec comme cible pour 2023 : « 100 % des jeunes ont reçu une éducation de qualité à la sexualité et aux risques liés tout au long de leur cursus scolaire ».

L'année suivante en 2018, Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, publie une circulaire afin de pallier au manque d'application de la loi du 4 juillet 2001 (5). Elle apporte des précisions notamment sur les thèmes abordables selon les tranches d'âge, à l'exception des classes de maternelle pourtant comprises dans la loi du 4 juillet 2001.

La circulaire de 2018 rappelle également la possibilité pour les séances d'éducation à la sexualité d'être « co-animées par des partenaires extérieurs institutionnels et associatifs. [...] Pour plus de cohérence et d'efficacité, ces interventions doivent faire l'objet d'une préparation en amont avec les membres de l'équipe éducative et se dérouler en leur présence et sous la responsabilité pédagogique d'un membre de cette équipe. » (5). Ainsi, l'éducation nationale préconise que l'animation de ces séances soit faite en binôme avec au moins un membre de l'équipe éducative (6).

Cependant d'après le mémoire de C. Boutignon (2020), sage-femme sexologue, les enseignant.e.s font peu appel à des intervenant.e.s extérieur.e.s et font donc ces séances par elleux-mêmes. Il ressort une grande disparité entre les professeur.e.s des écoles, concernant leurs connaissances en matière d'éducation sexuelle et leur pédagogie. Certain.e.s adoptent une approche globale et intégrative, et ceci dès la maternelle, tandis que d'autres en ont une approche quasi exclusivement biologique, ou estiment qu'elle n'est pertinente qu'à partir des classes de cours moyen (CM) (7).

La circulaire de 2018 mentionne également que dans le premier degré, les séances et les connaissances qui vont être apportées doivent être adaptées à l'âge des enfants (5). JL Letellier expose la problématique pour les professionnel.le.s d'adapter leur discours aux connaissances des enfants, en plus de leur âge. En effet, celles-ci vont varier selon leur environnement, leurs expériences du quotidien... (1)

Cela nous mène donc à la problématique suivante : Chaque élève bénéficie-t-il bien de séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle au moins 3 fois par an comme mentionné dans la loi ? Quels sont les facteurs qui influencent la mise en œuvre de ces séances ?

L'objectif de cette étude menée auprès des écoles publiques de la circonscription de Saumur était d'effectuer un état des lieux de la mise en place de ces séances, d'interroger les représentations des enseignant.e.s et d'identifier les freins et les leviers d'actions possibles pour une meilleure dispensation de ces séances auprès de tou.te.s les élèves.

MATERIEL ET METHODE

MATERIEL

Schéma général de l'étude

1^{ère} partie de l'étude quantitative avec passation d'un questionnaire auprès des écoles publiques de la circonscription de Saumur afin d'établir un état des lieux de la réalisation des séances d'EVRAS et d'identifier de premiers freins à la réalisation de ces séances.

2^{nde} partie de l'étude qualitative par entretiens individuels semi-directifs auprès de professeur.e.s des écoles de Saumur afin d'interroger leurs représentations et de mettre en évidence des leviers d'action possibles pour faciliter la réalisation des séances d'EVRAS.

Population de l'étude

Au cours de la 1^{ère} partie de l'étude, l'ensemble des écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques de la circonscription de Saumur ont été incluses.

Pour être inclus.es dans la 2^{nde} partie de l'étude, les professionnel.le.s devaient être enseignant.e.s dans l'une des écoles publiques de la circonscription de Saumur auprès d'élèves entre la PS et le CM2.

METHODE

Mode de recrutement

En premier lieu, une présentation du projet auprès des directeur.ice.s des écoles publiques de la circonscription de Saumur a été réalisée au cours d'une réunion organisée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Saumur en février 2024. Chacun.e a été informé.e de la 1^{ère} phase de l'étude avec passation d'un questionnaire en ligne dans chacune des écoles puis de la 2^{nde} phase d'entretiens individuels.

A la suite, le questionnaire a été diffusé par mail à toutes les écoles publiques de la circonscription de Saumur par le Dr Forestier en mars 2024. Après deux mails de relance, le questionnaire a été clôturé en avril 2024.

A l'aide des réponses recueillies, des propositions d'entretien ont été envoyées aux enseignant.e.s ayant donné leur accord pour être contacté.e.s en ayant renseigné leurs coordonnées dans le questionnaire. Ce premier contact a été effectué le 15 mai 2024. Après relance, 11 entretiens ont été organisés sur la période du 21 mai 2024 au 28 juin 2024.

Recueil et analyse des données

Au cours de la 1^{ère} phase de l'étude, un lien pour répondre à un questionnaire en ligne élaboré à partir du logiciel LimeSurvey ® a été envoyé à chaque école publique de la circonscription de Saumur afin de faire un état des lieux de la mise en place des séances d'EVRAS au sein des écoles durant l'année scolaire précédente (2022/2023) et d'identifier des premiers freins pour la mise en place de ces séances.

Le nom de l'école était à renseigner dans le questionnaire (*Annexe 1 – Questionnaire*). Plusieurs enseignant.e.s d'une même école pouvaient répondre au questionnaire s'ils le souhaitaient en renseignant leur niveau de classe concerné.

Les résultats des questionnaires ont ensuite été analysés et décrits en faisant mention du nombre d'écoles et de classes pour lesquelles des informations ont été obtenues, et des pourcentages de réponses données pour chaque item avec le nombre d'enseignant.e.s ayant répondu.

Sur la base des réponses au questionnaire, le guide d'entretien pour la seconde phase de l'étude a été ajusté afin de faciliter le déroulement des entretiens. Cependant celui-ci n'était pas fixe et a évolué au fil de l'eau.

Un entretien préliminaire a été réalisé auprès d'un professeur des écoles d'une autre circonscription afin de peaufiner les formulations ainsi que d'estimer la durée que l'échange pouvait avoir.

Selon la convenance des personnes interrogées, l'entretien pouvait s'effectuer en distanciel soit en visio-conférence avec l'outil teams soit par appel téléphonique. Au début de chaque entretien, un rappel sur le sujet de l'échange ainsi que ses modalités était réalisé avec recueil du consentement afin de procéder à l'enregistrement et la transcription pour les visioconférences, et enregistrement par dictaphone pour l'appel téléphonique.

Chaque entretien a été retranscrit mot-à-mot dans son intégralité sur le logiciel microsoft word ®. Une analyse thématique inductive a ensuite été faite sur le logiciel microsoft excel ®. Elle a consisté en premier lieu en un codage de chaque fragment de verbatim, puis ces codes ont été regroupés et combinés pour faire ressortir des catégories plus générales. Celles-ci ont finalement servi de base pour la rédaction des résultats de l'étude.

L'échantillon de personnes interrogées a été décrit en présentant les moyennes (pour les variables quantitatives : âge, nombre d'années d'expérience), les effectifs et pourcentages (pour les variables qualitatives : sexe, niveau de classe enseigné, cumul ou non d'un poste d'enseignant et d'un poste de direction).

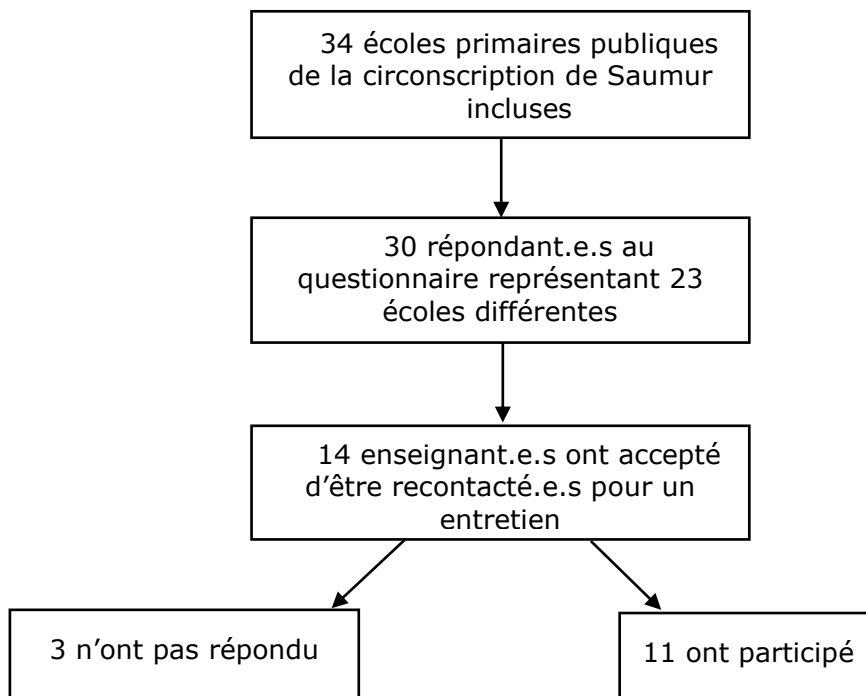
ASPECTS ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES

L'avis du comité d'éthique du CHU d'Angers a été sollicité et une réponse favorable a été reçue le 14 mars 2024.

Chaque entretien a été pseudonymisé puis anonymisé afin qu'aucun.e participant.e ne puisse être identifié.e.

RESULTATS

FLOW CHART



QUESTIONNAIRES

Mise en place des séances

30 personnes ont répondu au questionnaire, représentant 23 (68%) des 34 écoles primaires et maternelles publiques de la circonscription de Saumur.

Parmi les répondants, 17 (57%) étaient au courant de la législation sur les 3 séances d'EVRAS obligatoires. Cependant dans 91% des cas cette thématique n'était pas abordée dans leur projet d'école (seules 2 enseignant.e.s indiquaient que l'EVRAS était abordée dans leur projet d'école).

Parmi les écoles ayant répondu, dans 100% des cas, les séances d'EVRAS étaient conduites par les enseignant.e.s, sans intervenant.e autre.

Parmi les 23 écoles représentées, 13 (57%) ont mis en place au moins une séance d'EVRAS durant l'année scolaire 2022-2023, cela représente environ 38% des écoles publiques de la circonscription. Sur les 23 écoles représentées, 11 (48%) ont mis au moins 3 séances en place pour au moins une de leurs classes, soit environ 32% des écoles publiques de la circonscription.

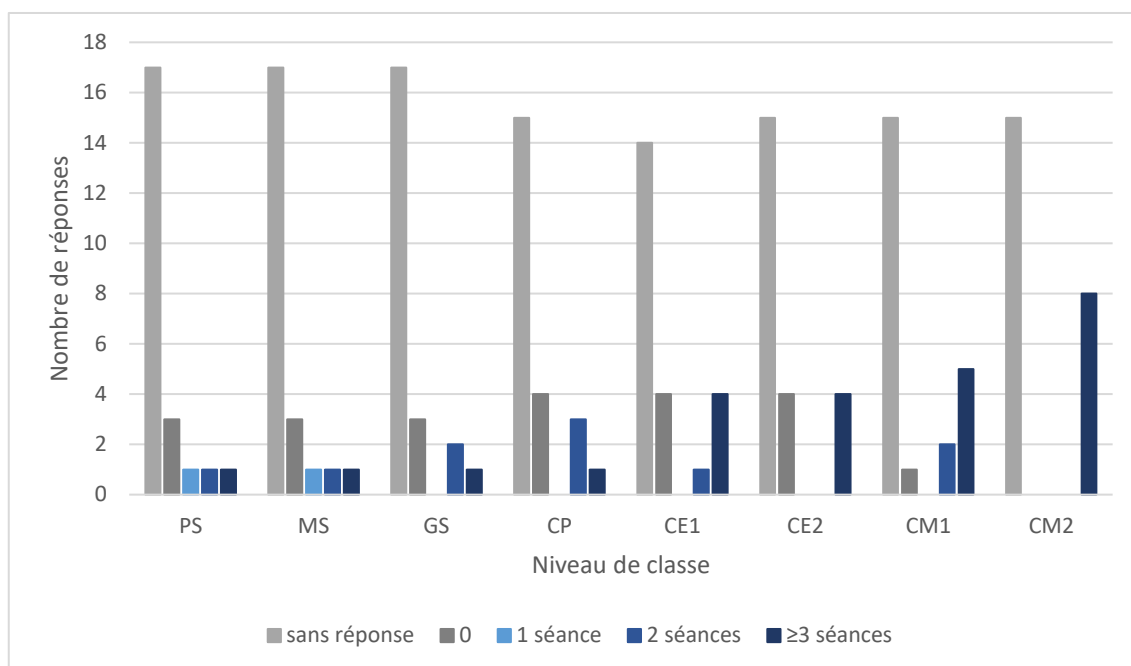


Figure 1 : Répartition du nombre de séances d'EVRAS réalisées par niveau parmi les 23 écoles représentées

Les séances étaient plus fréquemment dispensées pour les niveaux de classe supérieurs (Figure 1). 8 écoles ont organisé au moins 3 séances d'EVRAS pour les élèves de CM2 (35% des écoles représentées), 5 écoles en CM1 (22% des écoles représentées), 4 écoles en CE2 et en CE1 (17% des écoles représentées), et seulement 1 école pour les niveaux de CP, GS, MS, PS.

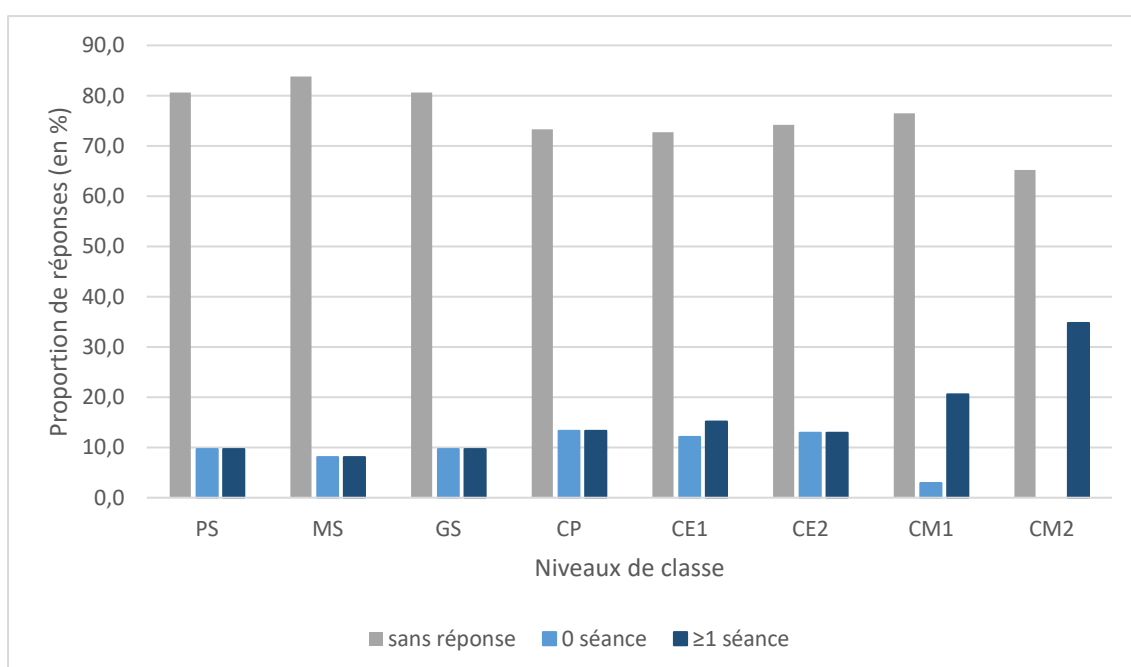


Figure 2 : Répartition du nombre de séances d'EVRAS réalisées par niveau parmi les 141 classes des écoles primaires publiques de la circonscription de Saumur

Si l'on généralise les résultats obtenus à l'ensemble des écoles publiques de la circonscription de Saumur (Figure 2), au moins 34% des classes de la circonscription composées d'élèves de CM2 (8 classes de CM2 sur 23) ont effectué au moins 1 séance

d'EVRAS, c'était aussi le cas d'au moins 20% des classes composées d'élèves de CM1 (7 classes sur 34).

En revanche le pourcentage de classes ayant effectué au moins 1 séance d'EVRAS diminue pour les niveaux de classe inférieurs, ils varient entre 10 et 15% pour les classes composées d'élèves de CP (4 classes sur 30), CE1 (6 classes sur 33), CE2 (4 classes sur 31), et entre 8 et 10% pour les classes de maternelle (3 classes sur 31 en GS, 3 classes sur 37 en MS, et 3 classes sur 31 en PS).

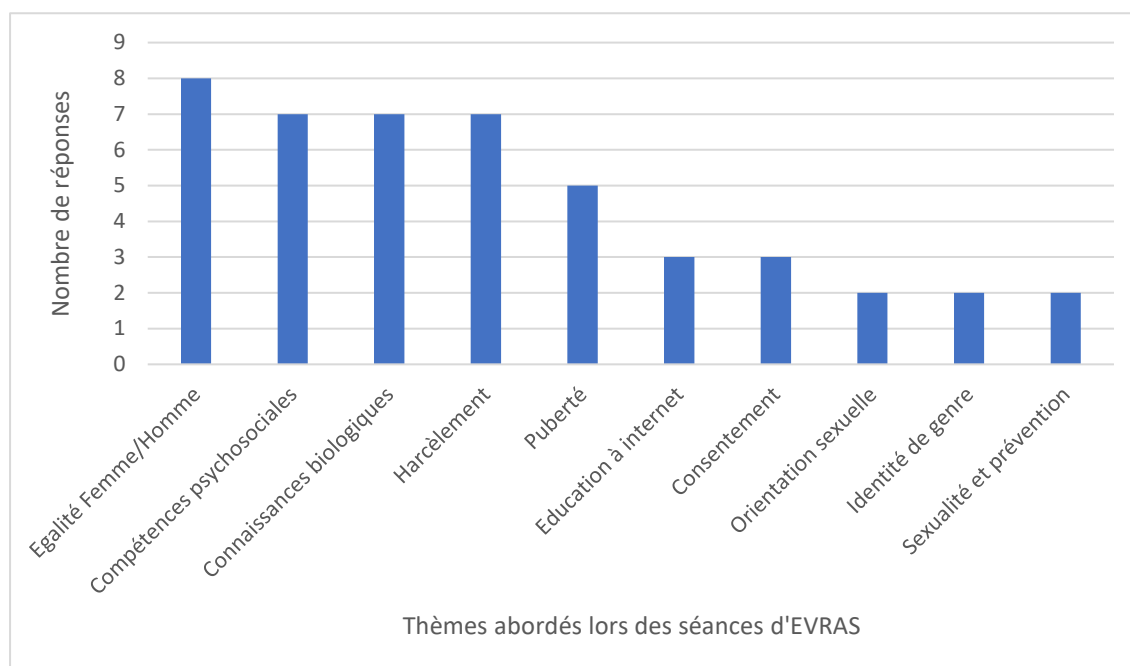


Figure 3 : Fréquence des thèmes abordés lors des séances d'EVRAS par les 14 répondant.e.s ayant mis en place des séances

Différents thèmes étaient abordés durant les séances (Figure 3). L'égalité Femme/Homme a été le sujet le plus traité (8 enseignant.e.s ont indiqué l'avoir traité soit 57% des répondant.e.s ayant mis en place des séances d'EVRAS), puis viennent ensuite les compétences psychosociales, les connaissances biologiques et le harcèlement qui ont chacun été traités par 7 enseignant.e.s (50% des répondant.e.s ayant mis en place des séances d'EVRAS). L'orientation sexuelle, l'identité de genre, la sexualité et la prévention ont été les sujets les moins abordés, seulement 2 enseignant.e.s indiquent avoir abordé ces thématiques (14% des enseignant.e.s interrogé.e.s ayant effectué des séances d'EVRAS).

Freins à la mise en place des séances d'EVRAS

Le frein à la mise en place des séances d'EVRAS cité par le plus grand nombre d'enseignant.e.s était le manque de formation (Tableau I). 29 (97%) d'entre eux estimaient manquer de formation, 27 (90%) estimaient manquer de temps pour se former et 22 (73%) estimaient manquer de ressources pour se former.

21 (70%) des répondant.e.s exprimaient manquer de connaissances concernant les outils pédagogiques à disposition.

En revanche, si la majorité des enseignant.e.s interrogé.e.s (18 soit 60%) indiquaient ne pas avoir de difficulté à identifier des intervenant.e.s à qui faire appel, 20 répondant.e.s (67%) estimaient manquer de ressources financières pour

employer des intervenant.e.s extérieur.e.s et 16 (53%) pour acquérir des outils pédagogiques.

19 répondant.e.s (64%) estimaient manquer de temps pour organiser les séances et 17 (57%) pour les insérer dans l'emploi du temps des élèves.

Seul.e.s 13 répondant.e.s (43%) indiquaient se sentir à l'aise pour aborder l'EVRAS. La réaction des familles était appréhendée par 15 (50%) des répondant.e.s, 5 (17%) ont indiqué avoir déjà reçu des plaintes. La réaction des élèves quant à elle était une source d'appréhension pour seulement 5 (17%) des personnes interrogées.

Tableau I : Répartition des avis des 30 enseignant.e.s répondant.e.s concernant les freins rencontrés

Freins possibles à la réalisation des séances d'EVRAS	Oui En % (effectif)	Non En % (effectif)	Sans réponse En % (effectif)
Formation des enseignant.e.s			
La formation est suffisante au sujet de l'EVRAS	3,33 (1)	96,67 (29)	0 (0)
Manque de temps pour se former	90,00 (27)	3,33 (1)	6,67 (2)
Manque de ressources pour se former	73,33 (22)	13,33 (4)	13,33 (4)
Manque de temps			
Pour organiser les séances	63,33 (19)	33,33 (10)	3,33 (1)
Pour les insérer dans l'emploi du temps des élèves	56,67 (17)	40,00 (12)	3,33 (1)
Connaissances suffisantes concernant les outils pédagogiques à disposition	26,67 (8)	70,00 (21)	3,33 (1)
Manque de ressources financières			
Pour acquérir des outils pédagogiques	53,33 (16)	40,00 (12)	6,67 (2)
Pour employer des intervenant.e.s extérieur.e.s	66,67 (20)	13,33 (4)	20,00 (6)
Concernant les intervenant.e.s			
Difficultés à identifier des intervenant.e.s à qui faire appel	33,33 (10)	60,00 (18)	6,67 (2)
Manque de disponibilité des intervenant.e.s	20,00 (6)	3,33 (1)	76,67 (23)
Vous sentez-vous suffisamment à l'aise pour aborder l'EVRAS	43,33 (13)	46,67 (14)	10,00 (3)
Appréhension de la réaction			
Des familles	50,00 (15)	40,00 (12)	10,00 (3)
Des enfants	16,67 (5)	73,33 (22)	10,00 (3)
Plaintes déjà reçues à propos de l'EVRAS	16,67 (5)	76,67 (23)	6,67 (2)

ENTRETIENS

10 des entretiens se sont déroulés en visioconférence avec l'outil teams et 1 entretien s'est déroulé par appel téléphonique. Les entretiens ont duré entre 11 et 37 minutes. La durée moyenne des entretiens était de 23 minutes. La suffisance des données recueillies a été atteinte au bout du onzième entretien.

Caractéristiques de l'échantillon

Tableau II : Caractéristiques des professeur.e.s des écoles interrogé.e.s

	Genre F = femme H = homme	Age (en années)	Nombre années d'expérience	Niveau de classe sur l'année scolaire 2023- 2024	Cumulant avec un poste de direction
1	F	60	40	CM2	non
2	F	54	29	PS/GS	non
3	F	52	27	TPS/PS/MS/GS	non
4	H	43	20	GS/CP	oui
5	F	31	7	MS/CP	non
6	F	42	6	CE2/CM1	oui
7	F	47	24	TPS/PS/MS	non
8	F	29	8	CE2/CM2	non
9	F	37	11	CE1	non
10	F	35	15	PS/MS	non
11	F	46	20	CP/CE1	oui

Dans l'échantillon, un seul homme a été interrogé (9%). La moyenne d'âge était de 43 ans, et la moyenne du nombre d'années d'expérience était de 18 ans.

5 (46%) des enseignant.e.s interrogé.e.s exerçaient auprès de classes élémentaires, 4 (36%) auprès de maternelles et 2 (18%) dans des classes mixtes.

Enfin 3 (27%) personnes cumulaient leur poste d'enseignant.e.s avec celui de directeur.ice.

Terme « EVRAS » / éducation sexuelle

Pour la majorité des professeur.e.s interrogé.e.s, le terme d'« EVRAS » ou d'« éducation sexuelle » n'était pas clair, ni pour elleux ni pour les parents.

Entretien 3 :

« Malheureusement un certain nombre de fois, on est dans le flou et c'est ce flou qui crée tout un tas d'interprétations et de mauvaises interprétations. »

Mise en place des séances

Certain.e.s professeur.e.s expliquaient ne pas organiser particulièrement de séances d'EVRAS, mais partir de situations du quotidien ayant posé question. Cela concernait en particulier les classes de maternelle.

Entretien 9 :

« Des fois, on en parle sur des situations qui se présentent au quotidien, mais après réellement sur des séances sur ça... non pas spécifiquement. »

Entretien 7 :

« c'est un peu aussi à défaut parce que s'il ne se passe rien [si aucune situation du quotidien ne se présente] ou si je ne suis pas au courant de tout Ben les petits je vais pas forcément leur dire ou moins de manière évidente alors que je pense que sinon on a besoin de l'entendre. »

Pour acquérir des outils pédagogiques, les professeur.e.s se tournaient vers internet ou les bibliothèques. Iels utilisaient ainsi des ressources internet en général ou via eduscol, des livres (manuels, BD, albums) ou des reproductions humaines (poupées) comme supports de séance.

Entretien 8 :

« Alors, y a pas grand chose qui existe, donc je pioche un peu ici et là ce que je trouve dans les manuels, sur internet, voilà, et puis je remets à ma sauce voilà. »

Comme évoqué précédemment, différents thèmes ont pu être abordés lors des séances. La notion de différence fille/garçon était un thème d'introduction fréquent et transversal pouvant conduire à aborder de nombreux autres thèmes : le biologique, l'égalité, les préjugés...

Entretien 2 :

« On a fait « est ce qu'il y a une différence entre les filles et les garçons », donc est-ce que c'est pareil ou quelles sont les différences ? Donc dans ce genre de débat, très vite on est amené à se dire que finalement, à part des différences physiques, les filles et les garçons peuvent faire la même chose, mais on parle aussi des différences physiques et les enfants disent « Bon bah les garçons ont un zizi et pas les petites filles ». »

En termes de décisions pédagogiques, différents choix ont été faits : séparer les élèves selon leur genre pour aborder certains sujets (notamment la puberté), partir de questions des élèves recueillies en amont de manière anonyme, aborder l'EVRAS par des débats, mettre en lien avec l'art.

Entretien 4 :

« Alors on organise toutes les semaines... je fais ce qu'on appelle un conseil de coopérative où les enfants s'inscrivent, ils ont une semaine en gros pour s'inscrire, [...] pour parler de leurs éventuels problèmes, donc ils peuvent être amenés à parler de ces problèmes-là lors des conseils. »

Le point de vue des enfants

Globalement, tou.te.s étaient d'accord et trouvaient les enfants intéressé.e.s par le sujet, bien que pas tou.te.s aussi à l'aise et souvent amusé.e.s.

Entretien 8 :

«Intéressés oui toujours, à l'aise non pas tous les ans. »

Il ressortait également que les enfants ont beaucoup de questions, par curiosité ou par inquiétude selon leur âge, inquiétude souvent vis-à-vis de la puberté. S'est également posée la question des écarts d'âge et de maturité entre les enfants, notamment en cas de double voire triple niveaux.

Entretien 10 :

« On avait abordé mais vraiment les questions, toutes les questions autour de la sexualité qu'ils pouvaient avoir, mais des choses très crues parce qu'on est en REP et je me suis rendue compte à ce moment-là [...] que, en fait, on a des enfants qui, en CM2 étaient autant à se poser la question de « si on se fait un bisou sur la bouche, est-ce que ça fait des bébés ? » que « Oh la la, mais maîtresse, quand l'homme il met son sexe dans les fesses d'une femme est-ce qu'on fait des bébés ? » quoi donc ça parlait voilà de sodomie, de choses comme ça. »

Entretien 7 :

« Et puis du coup, TPS/PS/MS avec 2 à 3 ans d'écart et ça fait beaucoup, beaucoup de différences. Et puis du coup y a quand même une partie des enfants on vient d'une autre planète quand on leur parle de ça, c'est pas du tout dans leur capacité à comprendre. »

Ont aussi été observées des différences selon si la famille avait ou non déjà abordé l'EVRAS avec eux.

Entretien 7 :

« Ah oui, je pense que c'est énorme en fait, entre les parents qui n'en parlent pas du tout à la maison, et puis des parents qui vont aborder le sujet et puis le niveau de vocabulaire que peuvent avoir les enfants. »

Les professeur.e.s notaient également une évolution des connaissances des enfants, ceux-ci ayant de plus en plus facilement accès aux informations via les écrans, mais avec une vision biaisée et parfois même pornographique du corps et de la sexualité.

Entretien 6 :

« Bah en fait dans la manière de se comporter, dans leurs paroles aussi, dans ce qu'ils peuvent voir sur les écrans. Maintenant c'est vrai qu'avec les écrans ils ont accès – enfin ils ont accès parce que les parents leur laissent l'opportunité en fait ils voient un peu tout ce qu'ils veulent – et puis dans les cours de récréation on entend bien tout ce qu'il se dit... »

Entretien 10 :

« En fait les élèves, ils vont avoir un vocabulaire très cru hein souvent, quand ils vont parler de... les CM 2 vont être sur quelque chose de très sexualisé mais au sens très pornographique. »

Freins identifiés

Représentations des enseignant.e.s

L'EVRAS a beaucoup été associée à des situations problématiques que les enseignant.e.s ont pu rencontrer, se déroulant à l'école directement ou via des propos rapportés par les élèves.

Entretien 4 :

« [L'EVRAS] Ça évoque surtout des soucis. Et puis enfin, ouais, les problèmes, c'est qu'on a voilà, on a affaire... pas... alors c'est pas tous les ans mais c'est quand même assez régulier où on a des enfants où on soupçonne des choses »

Pour certain.e.s enseignant.e.s, les enfants sont trop petit.e.s pour ces sujets-là, pour d'autres au contraire au vu de la puberté qui arrive il faut les préparer en amont, avant que ce soit abordé en cycle 3.

Entretien 9 :

« Enfin, je dis pas que ça servirait à rien, mais je sais pas si c'est pas trop tôt aussi... Enfin pas amener des questionnements qu'ils auraient peut-être pas à ce moment, déjà, quoi, pas anticiper la chose. »

Une partie des professeur.e.s se questionnait sur la place de l'école dans l'EVRAS des enfants, soit en exprimant que ce n'était pas une priorité à l'école, soit au contraire que c'est important pour que tous les enfants puissent profiter d'une EVRAS.

Entretien 3 :

« Maintenant, quelle place accorder à ça ? Là est quand même une réflexion, mais oui, oui, oui, je pense qu'on a un rôle qui pourtant ne devrait pas se substituer au rôle des parents, mais... parce que malgré tout je trouve qu'on nous demande de plus en plus de pallier aux manquements des parents à tout point de vue »

Entretien 8 :

« Enfin, pour moi, c'est à l'éducation nationale de faire ce travail là. Enfin, on peut pas confier aux parents... ça veut dire que sinon il y aura des disparités entre les enfants, énormes. »

Entretien 2 :

« Bah si j'ai, enfin bon, je pense qu'on a quand même un rôle à jouer dans tout ce qui est respect, socialisation, mais après j'ai envie de vous dire que y a quand même un, une, Ben tout ce qui est éducation familiale, ça, on peut pas, on peut pas non plus... Je pense qu'il faut travailler ensemble et pas séparément. »

Enfin intervient l'aisance interpersonnelle des enseignant.e.s sur le sujet, avec la notion également de « prudence » qui revenait, notamment vis-à-vis de potentielles réactions des parents et des répercussions qui pourraient advenir.

Entretien 10 :

« Je pense que ça dépend vraiment du milieu, ça dépend vraiment des collègues, ça dépend de beaucoup de choses, mais qui tiennent de l'humain et de la capacité de chacun. »

Entretien 6 :

« Je pense que c'est pas évident quand même. Je sais pas enfin, c'est pas toujours facile de poser les mots en se disant « comment la classe va réagir et quelle tournure ça peut prendre » en fait. Tout comme après, l'enfant, quand il va rentrer à la maison, comment il va redire les choses, comment les parents vont l'interpréter ? Est-ce que les parents vont comprendre que c'est dans le cadre voilà d'une séance... voilà, c'est un peu ça. »

Représentations des familles

Un des freins identifiés par les enseignant.e.s était les tabous, venant soit d'eux-mêmes soit des familles, mais peu des enfants.

Entretien 5 :

« Et je pense qu'effectivement le tabou vient plutôt de nous [adultes] parce que c'est rentré dans nos codes du quotidien plutôt que des enfants qui eux sont curieux, sur tout en fait. »

Au niveau des familles, les professeur.e.s faisaient le lien avec leur religion ou leur culture.

Entretien 1 :

« Je suis passée par un établissement où la population était d'origine maghrébine et africaine essentiellement. J'avais 98% des enfants de la classe qui étaient de ces origines et donc là je sentais qu'il y avait un frein, que pour certains, ça allait poser question et que certains parents n'étaient pas prêts du tout à accepter que ce soit abordé à l'école. »

Entretien 10 :

« Sachant qu'à l'école en fait, on a une problématique assez particulière puisqu'on accueille beaucoup d'enfants issus de familles itinérantes et que y a des très fortes représentations justement sur le rôle de l'homme et de la femme. »

Certain.e.s enseignant.e.s parlaient également d'une interprétation parentale sexualisée de la découverte du corps des enfants qui pouvait poser problème.

Entretien 7 :

« Et puis avec des parents qui peuvent parfois dramatiser aussi ce que moi j'attribue à une découverte du corps et du coup, ça peut être compliqué. La distension en fait entre ce que l'enfant vit en tant que juste d'enfant qui découvre un peu son corps et ce que les parents mettent derrière comme sexualité. »

Manque de formation

Les professeur.e.s ont beaucoup exprimé le manque de formation, associé au sentiment de ne pas se sentir à l'aise sur le sujet avec notamment la peur de ne pas utiliser « les bons mots ».

Entretien 4 :

« N'ayant pas de formation là-dessus, bon j'ai pas envie non plus de mettre les mauvais mots. »

Entretien 10 :

« Alors pas [mis en place de séances d'EVRAS] depuis que je suis en PS/MS, parce que tout simplement j'ai pas du tout la connaissance de réellement ce qu'on va attendre sur ce niveau-là de classe d'âge. »

A également été mis en avant le manque d'un programme, d'un cadre au sujet de l'EVRAS.

Entretien 6 :

« On n'est pas beaucoup guidé par rapport à ça, et puis c'est vrai qu'on sait pas forcément comment aborder les choses en classe... Je trouve pas ça si simple en fait. »

Solutions et axes d'amélioration

Le besoin de formation, avec la mise à disposition de ressources pédagogiques, a été l'axe d'amélioration le plus fréquemment évoqué par les personnes interrogées.

Entretien 9 :

« Bah enfin, si on fait... une formation qui nous met en... qui nous montre des séances concrètes en fait, de gens qui mettent ces séances là en place. »

Entretien 11 :

« Des formations je pense qui seraient très intéressantes et de pouvoir peut-être aussi déconstruire chez les enseignants que ben l'EVRAS, c'est la sexualité. »

Une demande des enseignant.e.s est de disposer d'un programme évolutif clair et précis.

Entretien 5 :

« Après ce qui pourrait être bien aussi, ça serait d'avoir peut être une idée de comment mettre en place, par exemple sur une école entière de la maternelle jusqu'au CM 2, d'avoir une espèce de progression sur les thèmes qu'on pourrait aborder tous les ans qui seraient adaptés à l'âge des enfants [...] qu'aurait une continuité tout au long de la scolarité quoi. »

A également été évoqué le fait de pouvoir s'appuyer sur des intervenant.e.s disponibles.

Entretien 6 :

« Eh bien avoir des intervenants ce serait super en fait. En fait l'année dernière on avait demandé à l'infirmière scolaire donc qui est rattachée au

collège de venir, alors elle avait dit « avec grand plaisir » mais le problème c'est que, ben elles n'ont absolument pas le temps en fait. C'est compliqué. »

A aussi été soumise l'idée d'organiser des échanges de pratiques.

Entretien 7 :

« Des échanges de pratiques avec des collègues qui ont à peu près le même niveau [...] voire avec aussi un professionnel, qui du coup serait capable de nous aiguiller. »

Vis-à-vis des familles, il était également proposé un accompagnement pour une mise en place plus sereine.

Entretien 11 :

« Mais après tout est une question d'accompagnement, comment dire de dialogue, hein, d'échange avec la famille, puis des liens qui ont été créés déjà avec la famille et puis ouais, d'explication quoi. »

Enfin la mise en place d'un système pour aider les enseignant.e.s à faire face aux situations problématiques pouvant être rencontrées a également été proposée.

Entretien 5 :

« Et je pense que pour ça, pour ce sujet en question, avoir des personnes extérieures référentes à qui même on pourrait poser des questions sur des entre guillemets problèmes [...] au quotidien qu'on peut avoir dans les écoles, avoir quelqu'un de référent sur l'éducation à la sexualité, à la relation, ça pourrait nous aider nous à désamorcer un peu le tabou justement, le fait de dire que c'est très grave ou que c'est pas bien. »

Entretien 7 :

« On est sur le système pHARe depuis quelques années pour pouvoir gérer ce qui pourrait être du harcèlement, ben je trouve que voilà il nous faudrait la même chose dédiée aussi à ces questions de vie sexuelle et affective, par rapport à ce que nous on peut entendre de la parole des enfants. »

DISCUSSION

Plusieurs études et mémoires ont été réalisés au sujet de l'EVRAS (souvent sous le terme d'éducation sexuelle), mais principalement dans le secondaire que ce soit dans des collèges ou lycées. Cette étude a permis d'axer la problématique sur les écoles primaires.

Une force de cette étude a été la collecte de données à la fois via l'utilisation d'un questionnaire puis d'entretiens ce qui a permis d'obtenir des résultats à la fois quantitatif et qualitatif sur le sujet.

Les enseignant.e.s ayant participé aux entretiens présentaient une large diversité de profils (âge, nombre d'années d'expérience, niveau de classe, décharge de direction...), ceci apportant de la richesse via des différences de points de vue, même si notre méthode de recrutement pour les entretiens a présenté un risque de biais de sélection, car seul.e.s les enseignant.e.s volontaires ont postulé et ont été interrogé.e.s.

Notre échantillon comportait un seul homme, soit 9% de nos interrogé.e.s ce qui est légèrement inférieur aux statistiques nationales de 2023-2024 (8) où les hommes représentaient 15% des enseignants du premier degré dans le secteur public. Dans ces mêmes statistiques la moyenne d'âge des enseignant.e.s du premier degré dans le secteur public était de 43,6 ans ce qui correspond à celle de notre échantillon qui était de 43,3 ans.

UNE MISE EN PLACE DES SEANCES D'EVRAS ENCORE INSUFFISANTE

Nous avons mis en évidence la réalisation de séances d'EVRAS dans au moins 13 (38%) des 34 écoles publiques de la circonscription de Saumur.

Parmi les 23 écoles ayant répondu, 11 (48%) ont réalisé au moins 3 séances d'EVRAS pour au moins une de leurs classes et 13 (57%) ont mis en place au moins une séance d'EVRAS durant l'année scolaire 2022-2023, ce qui est inférieur aux 75% d'écoles déclarant avoir mis en place au moins une action ou séance en matière d'éducation à la sexualité estimés par le HCE en 2016 (3). Cependant lors de l'étude du HCE, seules les écoles élémentaires (1001 écoles) ont été incluses dans le baromètre. Or dans notre étude, les séances d'EVRAS étaient davantage réalisées en élémentaire et en particulier pour les classes de CM1 et CM2 (le baromètre du HCE mettait également cela en évidence). Cela peut en partie expliquer la différence de pourcentages constatée, l'inclusion des écoles maternelles dans notre étude tendant probablement à diminuer le pourcentage d'écoles ayant effectué des séances d'EVRAS. De plus, il est apparu dans la partie qualitative de notre étude qu'en maternelle, les professeurs pouvaient aborder l'EVRAS en réponse à des situations du quotidien, sans pour autant que cela ne soit formalisé et considéré comme des séances d'EVRAS à proprement parler. Cela tend donc aussi à sous-estimer le nombre de séances en maternelle.

Un autre facteur ayant pu conduire à sous-estimer le nombre de séances d'EVRAS réalisées est le pourcentage d'écoles ayant répondu. Environ 1/3 des écoles de la circonscription (11 écoles) n'ont pas du tout répondu.

De plus, les répondant.e.s n'ont pas forcément pu répondre pour tous les niveaux de classe de leur école. En effet, les répondant.e.s n'étaient pas obligatoirement des directeur.ice.s d'école et iels n'avaient pas forcément l'information concernant la réalisation d'EVRAS dans chaque classe de leur école.

Nous avons émis l'hypothèse que passer par l'intermédiaire de l'inspecteur de la circonscription pour promouvoir cette étude favoriserait le taux de réponses au questionnaire. Il est possible que certain.e.s enseignant.e.s n'aient pas osé répondre par crainte d'une évaluation de leur hiérarchie, même si nous avons bien été clair.e.s sur le maintien de l'anonymat des réponses aux différentes étapes de la présentation de l'étude. Un autre risque de cette étude était lié au biais de désirabilité. Toutefois nous avons constaté que parmi les répondant.e.s, beaucoup ont indiqué ne pas avoir mis en place de séances d'EVRAS. Ce biais semble donc avoir été assez limité parmi les répondant.e.s.

FREINS ET AXES D'AMELIORATIONS IDENTIFIES POUR LA MISE EN PLACE DES SEANCES D'EVRAS

Une législation qui évolue pour mieux promouvoir l'EVRAS au sein des écoles

Plusieurs facteurs semblent freiner la mise en place des séances d'EVRAS.

La première limite est le manque de connaissance de la législation au sujet des 3 séances d'EVRAS annuelles obligatoires. Dans notre échantillon seulement 57% des enseignant.e.s interrogé.e.s étaient au courant de la législation. L'analyse des entretiens a permis de mettre en évidence une interrogation toujours présente chez certain.e.s professionnel.le.s concernant l'application des 3 séances d'EVRAS annuelles au niveau des classes de maternelle. Cela vient probablement du fait que celles-ci sont comprises dans la loi du 4 juillet 2001 (2) mais n'étaient pas mentionnées dans la circulaire de 2018 (5). Certain.e.s enseignant.e.s de maternelles exprimaient dans notre étude le fait ne pas être sûr.e.s d'être concerné.e.s par le sujet, certain.e.s considérant que les enfants sont encore « trop petits ».

Cette idée d'une éducation qui serait « trop précoce » vient probablement en partie de l'utilisation fréquente du terme « éducation sexuelle » pour désigner les séances d'EVRAS. Comme le soulignent Mme Bourven (Infirmière conseillère technique auprès du recteur de l'académie de Versailles) et Mme Hoppenot (IA-IPR sciences et vie de la terre, académie de Versailles), le souci de cette terminologie est que « trop de personnes encore ne retiennent de cette éducation que le mot sexualité » (9). Selon elles, cela impacte le sentiment d'illégitimité ressenti par certain.e.s enseignant.e.s ainsi que leur aisance à traiter ce sujet. Cela peut également impacter l'inquiétude des parents sur le contenu des séances, alors que ce ne sont pas des questions de sexualité qui sont le plus abordées à ces âges, comme nous l'avons d'ailleurs montré dans notre étude.

En effet, les thématiques les plus souvent abordées étaient plutôt en lien avec la connaissance et le respect de soi et des autres (égalités femmes/hommes, compétences psychosociales, harcèlement), et avec les connaissances biologiques et la puberté. La notion de différence fille/garçon était un thème d'introduction fréquent et transversal pouvant conduire à aborder de nombreux autres thèmes : le biologique, l'égalité, les préjugés... Cela rejoint le constat du baromètre du HCE qui indiquait en 2016 : « Les thématiques les plus abordées sont la biologie/reproduction, [...] la notion de « respect », notamment entre les sexes » (3).

Dans notre étude, les plaintes reçues par les enseignant.e.s qui provenaient des familles, l'étaient soit a priori, (notamment parce qu'elles étaient pour certaines alarmées par la "loi Evras" Belge, visant à généraliser et mieux encadrer l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle¹), soit a posteriori, les familles estimant

¹ Ce programme contesté par des parents d'élèves et groupes politiques en Belgique a été la source de fausses informations diffusées jusqu'en France, assurant que le texte visait à généraliser la

que le contenu des séances était « trop explicatif » ou « trop poussé » pour l'âge des enfants. Les représentations en lien avec la culture, la religion, le mode de vie ou l'histoire personnelle de certaines familles apparaissaient pour certain.e.s participant.e.s à l'enquête qualitative comme étant des facteurs ayant un impact sur l'acceptation de la réalisation des séances d'EVRAS par certaines d'entre elles.

Seul.e.s 10% des répondant.e.s indiquaient que les séances d'EVRAS effectuées à l'école étaient mentionnées dans le projet d'établissement, comme recommandé par l'éducation nationale. Or le fait d'inscrire ces séances dans le projet d'école permettrait probablement de pouvoir exposer clairement le sujet de ces séances aux parents d'élèves et d'éviter de potentielles incompréhensions en lien avec la méconnaissance des sujets abordés.

La parution récente en février 2025 du programme d'éducation à la sexualité (11) permettra probablement de clarifier l'objectif et le cadre de ces séances. Il est en effet précisé que l'éducation à la sexualité prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire. Les apprentissages dans le premier degré portant sur la découverte des émotions, la connaissance de soi et de son corps, le respect de soi et des autres.

Les enseignant.e.s ont en effet exprimé dans notre étude le besoin de pouvoir s'appuyer sur un programme évolutif clair et précis. Le sujet de la formation est apparu comme un des principaux freins à la réalisation de ces séances du point de vue des enseignant.e.s. En effet 29 des 30 enseignant.e.s ayant répondu à notre questionnaire (97%) ont indiqué que leur formation était insuffisante au sujet de l'EVRAS. Or les professeur.e.s auront un rôle central dans la mise en œuvre de ce nouveau programme et divers dispositifs sont prévus pour les accompagner².

Associé à ce manque de formation, le manque de temps pour se former et organiser les séances mais aussi pour intercaler les séances dans l'emploi du temps des élèves a aussi été soulevé par certain.e.s enseignant.e.s. Cela correspond aux résultats du HCE qui indiquait en 2016 : « les personnels de l'Éducation nationale sont très peu formés à l'éducation à la sexualité » ; « le manque de moyens financiers, de disponibilité du personnel et la difficile gestion des emplois du temps sont perçus comme les principaux freins à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité et, a contrario, la formation est vue comme le principal facteur facilitateur » (3).

"masturbation infantile", les discussions autour de la "pornographie" dès la maternelle, ou encore qu'il prônait le changement de genre. (10)

² Les modalités de mise en œuvre de cette éducation par le personnel de l'Éducation nationale sont définies par la circulaire du 6 février 2025. L'organisation des trois séances obligatoires ainsi que les principes éthiques et pédagogiques qui la guident y sont précisés. Une foire aux questions permet de répondre aux interrogations des professeurs et à celles des parents. Pour accompagner les professeurs, le ministère va mettre en place à partir du premier semestre 2025 divers dispositifs : ateliers de formation déclinés en académie, parcours d'auto-formation accessible sur la plateforme Magistère, en 2025-2026, une formation renforcée de deux journées en présentiel (12h) sera proposée dans chaque académie au personnel volontaire, des livrets par niveau sont également en cours d'élaboration pour la mise en œuvre des trois séances. Les ressources pédagogiques sont disponibles sur le site Éduscol.

Favoriser l'accès aux formations, aux ressources pédagogiques et humaines

En termes de décisions pédagogiques, différents choix ont été présentés par les enseignant.e.s ayant participé aux entretiens : séparer les élèves selon leur genre pour aborder certains sujets (notamment la puberté), partir de questions des élèves recueillies en amont de manière anonyme, aborder l'EVRAS par des débats...

Malgré la diversité des ressources disponibles, 22 des enseignant.e.s ayant répondu au questionnaire (73%) estimaient manquer de ressources pour se former et 21 (70%) indiquaient manquer de connaissance concernant les outils pédagogiques à disposition. Il y a donc encore une méconnaissance des ressources disponibles et probablement encore un travail de communication à faire sur ce point.

Parmi les enseignant.e.s interrogé.e.s ayant effectué des séances d'EVRAS, aucun.e n'avait fait appel à un.e intervenant.e. Les enseignant.e.s interrogé.e.s exprimaient pourtant leur souhait de pouvoir faire appel à des intervenant.e.s avec qui co-construire les séances, ce qui leur permettrait selon eux d'être plus à l'aise et donnerait un autre cadre aux enfants qui peuvent facilement être mal à l'aise ou amusé.e.s par le sujet. Certain.e.s professeur.e.s expliquaient s'être tourné.e.s vers l'infirmier.e scolaire, sans succès, faute de temps à leur accorder. Cela souligne le manque de personnels disponibles sur le terrain pour assurer les missions de prévention et fait écho à la recommandation 18 du HCE de « Poursuivre les efforts de recrutement de médecins et infirmier.e.s scolaires » (3). Aucun enseignant n'a évoqué la possibilité de faire appel à un.e intervenant.e extérieur.e à l'éducation nationale. Cela est sans doute en lien avec le fait que dans notre étude 2/3 d'entre eux (66,7%) indiquent manquer de ressources financières pour faire appel à un.e intervenant.e extérieur.e.

Les professeur.e.s suggéraient également la présence d'un.e professionnel.le référent.e vers qui il serait possible de se tourner au sujet de l'EVRAS pour les aider dans la mise en place de séances. Cette idée correspond à la recommandation n°6 du HCE³. A aussi été soumise par les enseignant.e.s interrogé.e.s l'idée d'organiser des échanges de pratiques⁴.

Mieux prendre en compte l'environnement des enfants et promouvoir le rôle des familles

Globalement, tou.te.s les enseignant.e.s interrogé.e.s étaient d'accord sur le fait que les enfants étaient intéressé.e.s par le sujet de l'EVRAS, bien que tou.te.s ne soient pas aussi à l'aise pour aborder ces sujets.

Lors des échanges les enseignant.e.s ont pu mettre en avant leurs difficultés à adapter le contenu de leurs séances aux écarts d'âge et de maturité entre les enfants, notamment en cas de double voire triple niveaux au sein d'une même classe, situation fréquente.

Le rôle des familles et la place des écrans ont également été questionnés. Certaines inquiétudes des enseignant.e.s étaient nourries par le fait qu'ils

³ Recommandation n°6 du HCE : désigner dans chacune des 30 académies un.e déléguée académique à l'éducation à l'égalité et l'éducation à la sexualité chargé.e à temps plein auprès du recteur.ice de préparer, animer et suivre les travaux de l'équipe pluri-catégorielle académique relative à l'éducation à la sexualité, en plus des missions actuellement confiées aux chargé.e.s de mission académiques "égalité filles-garçons" (3)

⁴ « Ces groupes d'analyse sont particulièrement adaptés au développement personnel et professionnel des équipes dans des contextes à fort enjeu : accompagner le changement, savoir gérer son stress, son temps et les conflits, apprendre à résoudre un problème en équipe, apprendre à animer et motiver, travailler en contexte d'incertitude, en milieu interculturel, intergénérationnel et/ou inter social, etc » (12)

rapportaient une vision de la sexualité qualifiée parfois de « pornographique » chez certain.e.s de leurs élèves d'élémentaire, dont l'exposition aux écrans semble insuffisamment régulée. Cette problématique connue du gouvernement a conduit au vote de la loi SREN⁵ en 2024.

Au-delà de la législation, un travail global de prévention semble également à faire auprès des familles, concernant leur responsabilité en matière éducative sur cette thématique et d'exposition aux écrans de leurs enfants.

La problématique de la protection de l'enfance a été soulevée par certain.e.s enseignant.e.s indiquant ne pas pouvoir pallier aux manquements de certaines familles. Les personnes interrogées proposaient également un.e référent.e vers qui il serait possible de se tourner lorsque des doutes sur des problématiques pouvant s'apparenter à des situations de carences éducatives, de violences, d'incestes font surface lors des séances d'EVRAS, questionnant la nécessité d'avoir par exemple un.e assistant.e social.e référent.e. pour chaque établissement du 1^{er} degré, comme cela se fait dans certains départements et certaines zones REP.

PERSPECTIVES A L'ISSUE DE CETTE ETUDE

Si la limitation de cette étude à la circonscription de Saumur ne permet bien évidemment pas une généralisation des résultats obtenus, cela permettra la mise en place de mesures d'actions locales et ciblées pour promouvoir la dispensation de séances d'EVRAS à l'échelle de la circonscription.

Une restitution des résultats de cette étude sera faite à l'IEN et l'ensemble des directeur.ice.s d'écoles publiques de la circonscription de Saumur afin d'envisager en collaboration des actions permettant d'améliorer la dispensation de ces séances. Cela sera également l'occasion de communiquer sur la parution récente du Programme d'Education à la Sexualité nationale (14) pour favoriser son appropriation par les écoles.

Notre étude pourra ensuite être reconduite au cours des années à venir afin d'évaluer l'évolution des pratiques en matière d'EVRAS.

Il pourra également être envisagé d'étendre l'évaluation aux écoles d'autres circonscriptions ou du département ainsi qu'aux écoles privées qui n'ont pas été incluses dans la présente étude.

⁵ Loi SREN (sécurité et régulation de l'espace numérique) publiée le 21 mai 2024 mise en application depuis le 11 janvier 2025 pour empêcher l'accès des mineurs aux sites pornographiques (13)

CONCLUSION

Nous avons mis en évidence la réalisation de séances d'EVRAS dans 13 (38%) des 34 écoles publiques de la circonscription de Saumur. Seules 11 écoles (48% des écoles ayant répondu) ont réalisé 3 séances d'EVRAS pour au moins une de leurs classes. La dispensation des séances d'EVRAS semble donc encore très insuffisante à l'échelle de la circonscription et très dépendante du niveau de classe des élèves. Cela rejoint les constats déjà faits par le passé à l'échelle nationale.

Différents freins ont été identifiés, le manque de formation des enseignant.e.s, le manque d'information concernant les ressources disponibles et le manque de disponibilité des intervenant.e.s les plus accessibles (infirmier.e.s, et médecin scolaire).

La méconnaissance de la législation en vigueur, la perception des enseignant.e.s et celle des familles apparaissent comme autant de facteurs impactant la mise en place des séances.

Il faut espérer que la publication récente du programme d'EVRAS en février 2025 (11) incluant les écoles élémentaires et maternelles, réponde en partie aux problématiques soulevées dans cette étude et permette de promouvoir la dispensation des séances d'EVRAS pour tous les élèves, en clarifiant à la fois pour les enseignant.e.s et les familles, l'objectif, le contenu et le cadre de ces séances.

ANNEXES

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE



Partie A: Informations générales

A1. Dans quel établissement exercez vous ?

- | | |
|--|--------------------------|
| Allonnes - Jules Ferry | ☐ |
| Blou - Simone Veil | ☐ |
| Brain-sur-Allonnes - Louis Dudé | ☐ |
| Breze - Le Chat Perche | ☐ |
| Chace - Louis Robineau | ☐ |
| Distre | ☐ |
| Fontevraud-l'Abbaye | ☐ |
| La Breille-les-Pins | ☐ |
| Les Ulmes | ☐ |
| Montsoreau | ☐ |
| Neuillé | ☐ |
| Parnay | ☐ |
| Rou-Marson | ☐ |
| Saint Cyr En Bourg | ☐ |
| Saumur - Charles Perrault | ☐ |
| Saumur - Jean de la Fontaine | ☐ |
| Saumur - L'Arche d'Oree | ☐ |
| Saumur - Le Clos Coutard | ☐ |
| Saumur - Le Petit Poucet | ☐ |
| Saumur - Les Hautes Vignes | ☐ |
| Saumur - Les Recollets | ☐ |
| Saumur - Les Violettes | ☐ |
| Saumur - Maremaillette | ☐ |
| Saumur - Millocheau | ☐ |
| Saumur Bagneux - Le Dolmen | ☐ |
| Saumur Saint-Lambert-des-Leves - La Coccinelle | ☐ |
| Saumur Saint-Lambert-des-Leves - Louis Pergaud | ☐ |
| Souzay Champigny | ☐ |
| Turquant | ☐ |
| Varennes-sur-Loire | ☐ |
| Varrains - Robert Clémot | ☐ |
| Verrie | ☐ |
| Villebernier - Jean Darchis | ☐ |
| Vivy - La Vétusienne | ☐ |

A2. Aviez-vous connaissance des 3 séances obligatoires par an et par niveau d'éducation à la vie affective et sexuelle ?

- Oui ☐
- Non ☐

A3. L'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) était-elle abordée dans votre projet d'école ?

- Oui ☐
- Non ☐



Partie B: Mise en place des séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

B1. Y a-t'il eu une ou plusieurs séances d'EVRAS dans votre école l'année scolaire passée 2022-2023 ?

Oui ☐
Non ☐

B2. Combien de séances ont été mises en place pour chaque classe ?

	0	1	2	3	>3
PS	☐	☐	☐	☐	☐
MS	☐	☐	☐	☐	☐
GS	☐	☐	☐	☐	☐
CP	☐	☐	☐	☐	☐
CE1	☐	☐	☐	☐	☐
CE2	☐	☐	☐	☐	☐
CM1	☐	☐	☐	☐	☐
CM2	☐	☐	☐	☐	☐

B3. Quels ont été les thèmes abordés lors de ces séances ?

- Connaissances biologiques (anatomie, physiologie, transmission de la vie) ☐
- Puberté ☐
- Sexualité et prévention (VIH/sida et IST, contraception, IVG) ☐
- Compétences psychosociales, estime de soi, confiance en soi ; émotions et sentiments, relation aux autres ☐
- Orientation sexuelle ; identité de genre ☐
- Stéréotypes de genres, égalité filles - garçons, discriminations, sexisme, LGBT+phobies, valeurs et normes ☐
- Harcèlement, cyberharcèlement ☐
- Prévention des violences sexuelles et sexistes (notion de consentement, liberté et responsabilité face aux choix personnels, lois écrites [code civil et code pénal]) ☐
- Education aux médias et à l'information [internet et réseaux sociaux, publicités, pornographie] ☐
- Autre ☐

B4. La (les) personne(s) ayant animé les séances étai(en)t :

- Internes à l'éducation nationale ☐
Externes à l'éducation nationale ☐

B5. A quel(s) corps professionnel(s) appartenai(en)t la(les) personne(s) réalisant l'animation des séances ?

- Professeur.e des écoles ☐
Infirmier.e scolaire ☐
Médecin scolaire ☐
RASED ☐
Autres ☐



B6. Qui était-ce ?

B7. A quel(s) corps professionnel(s) appartenai(en)t la(les) personne(s) réalisant l'animation des séances ?

- Association ☐
- PMI (protection maternelle et infantile) ☐
- Assistant.e Social.e ☐
- Sage-femme libéral.e ☐
- Médecin libéral.e ☐
- Infirmier.e libéral.e ☐
- Pharmacien.e libéral.e ☐
- Autres ☐

B8. Qui était-ce ?

B9. Quelle(s) étai(en)t l' (les) association(s) en question ?

Mouvement français pour le planning familial (MFPF), le Refuge Formation, la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF)...

Liste complète des associations agréées par l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-378984>

B10. Un membre de l'école assiste-t-il systématiquement aux séances ?

- Oui ☐
- Non ☐



Partie C: Freins

C1. Estimez-vous la formation concernant l'éducation à la sexualité suffisante pour les enseignants ?

Oui ☐
Non ☐

C2. Estimez-vous manquer de temps pour vous former ?

Oui ☐
Non ☐

C3. Estimez-vous manquer de ressources pour vous former ?

Oui ☐
Non ☐

C4. Estimez-vous manquer de temps pour organiser ces séances ?

Oui ☐
Non ☐

C5. Estimez-vous manquer de temps pour insérer ces séances dans l'emploi du temps des élèves ?

Oui ☐
Non ☐

C6. Avez-vous connaissance de ressources/outils à disposition ?

Oui ☐
Non ☐

C7. Estimez-vous manquer de ressources financières pour acquérir des outils pédagogiques en lien avec ces séances ?

Oui ☐
Non ☐

C8. Estimez-vous manquer de ressources financières pour employer des intervenants extérieurs ?

Oui ☐
Non ☐

C9. Avez-vous identifié des intervenants auxquels vous pouvez faire appel ?

Oui ☐
Non ☐

C10. Avez-vous des difficultés à trouver des intervenants disponibles ?

Oui ☐
Non ☐

C11. Vous sentez-vous suffisamment à l'aise pour aborder ce sujet ?

Oui ☐
Non ☐

C12. Appréhendez-vous la réaction des familles si vous abordez ces sujets ?

Oui ☐
Non ☐



C13. Appréhendez-vous la réaction des enfants si vous abordez ces sujets ?

Oui ☐
Non ☐

C14. Avez-vous déjà reçu des plaintes/réclamations/complaintes à propos de l'EVRAS ?

Oui ☐
Non ☐

C15. De qui provenaient-elles et quel était leur objet ?

C16. Pour finir, classez les freins à la mise en place de ces séances, le plus haut étant le frein majeur. Vous n'êtes pas obligés de classer tous les items proposés, seulement ceux qui vous semblent impactants :

- | | |
|---|--------------------------|
| Manque de temps pour se former | ☐ |
| Manque de temps pour organiser ces séances | ☐ |
| Manque de temps pour insérer ces séances dans l'emploi du temps des élèves | ☐ |
| Manque de connaissance des ressources/outils à disposition | ☐ |
| Manque de ressources financières pour acquérir des outils pédagogiques en lien avec ces séances | ☐ |
| Manque de ressources financières pour employer des intervenants extérieurs | ☐ |
| Manque de connaissance des intervenants à qui vous pouvez faire appel | ☐ |
| Manque de disponibilité des intervenants | ☐ |
| Manque d'assurance par rapport aux sujets abordés | ☐ |
| Appréhension de la réaction des familles | ☐ |
| Appréhension de la réaction des enfants | ☐ |

Partie D: Conclusion

D1. Accepteriez-vous d'être recontacté.e afin de participer à la 2e partie de l'étude, qui consiste en un entretien d'environ 30min pour échanger sur la mise en place des séances d'EVRAS ?

Oui ☐
Non ☐



D2. Merci beaucoup. Indiquez ici votre nom, profession et coordonnées auxquelles vous souhaiteriez que je vous recontacte :

D3. Ceci est un espace pour des commentaires/remarques/précisions que vous aimeriez apporter.

Merci pour votre réponse !

ANNEXE 2 – 1ERE VERSION GUIDE D'ENTRETIEN

Guide d'entretien

Pour rappel, je m'appelle Adèle Maudet et suis étudiante sage-femme en 4^e année sur Angers. Vous avez répondu à un questionnaire sur l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) lors duquel vous avez indiqué être d'accord pour être recontacté.e pour un entretien sur le même sujet.

I – LE PROFESSIONNEL

Age

Etablissement scolaire

Nombre d'années d'expérience

Niveau de classe actuelle, et depuis combien de temps

II – INTERVENTIONS

Qui anime les séances d'EVRAS que vous mettez en place ?

Quelle est votre méthode de construction de la séance ? Comment s'organisent vos séances ? *consultation d'un spécialiste, durée de l'intervention, organisation de la classe, supports utilisés*

Quels sont les sujets/thèmes que vous abordez lors de ces séances et comment les abordez-vous ?

Quels sont les thèmes les plus difficiles à aborder ?

Quels sont les questionnements des élèves qui ressortent le plus ?

III – FREINS

Rencontrez-vous des difficultés à mettre en place vos séances ? *dans le partenariat avec les autres membres de l'établissement scolaire ? avec les familles ? avec les élèves ?*

Estimez-vous manquer de moyens (financiers, de formation, de temps) ?

IV – REPRESENTATIONS

Qu'évoque pour vous l'éducation sexuelle en général ?

Quel est le regard que vous portez sur les séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en primaire ?

Que pensez-vous du rôle que vous avez à jouer dans l'EVRAS des élèves ? Que pensez-vous avoir à leur transmettre ?

Pensez-vous qu'il existe des tabous concernant l'EVRAS ? Si oui, quels sont-ils selon vous ?

Voyez-vous des points d'amélioration qui vous aiderait à mettre en place vos séances d'EVRAS ?

ANNEXE 3 – DERNIERE VERSION GUIDE D'ENTRETIEN

Guide d'entretien

Pour rappel, je m'appelle Adèle Maudet et suis étudiante sage-femme en 4^e année sur Angers. Vous avez répondu à un questionnaire sur l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) lors duquel vous avez indiqué être d'accord pour être recontacté.e pour un entretien sur le même sujet.

J'ai besoin d'enregistrer et de mettre la transcription de cet appel, afin de me permettre par la suite de rédiger le verbatim. Seul ce verbatim sera utilisé dans la rédaction de mon mémoire, et vous serez complètement anonymisé.e. Êtes-vous d'accord ?

I – LE PROFESSIONNEL

- Age
- Genre
- Nombre d'années d'expérience en tant qu'enseignant.e / directeur.ice
- Niveau de classe actuelle, et depuis combien de temps

Avez-vous mis en place une ou plusieurs séances d'EVRAS pendant l'année scolaire passée 2022-2023 ?

II – INTERVENTIONS

- Qui anime les séances d'EVRAS que vous mettez en place ?
- Quelle est votre méthode de construction de la séance ? Comment s'organisent vos séances ? *consultation d'un spécialiste, durée de l'intervention, organisation de la classe, supports utilisés*
- Quels sont les sujets/thèmes que vous abordez lors de ces séances et comment les abordez-vous ? *connaissances bio (anat, physio, transmission de la vie), Puberté, Sexualité et prévention (VIH/sida et IST, contraception, IVG), Compétences psychosociales, estime de soi, confiance en soi ; émotions et sentiments, relation aux autres, Orientation sexuelle ; identité de genre, Stéréotypes de genres, égalité filles - garçons, discriminations, sexisme, LGBT+phobies, valeurs et normes, Harcèlement, cyberharcèlement, Prévention des violences sexuelles et sexistes (notion de consentement, liberté et responsabilité face aux choix personnels, lois écrites [code civil et code pénal]), Education aux médias et à l'information [internet et réseaux sociaux, publicités, pornographie]*
- Quels sont les thèmes les plus difficiles à aborder ?
- Quels sont les questionnements des élèves qui ressortent le plus ? *intérêt des élèves ?*

III – FREINS

- Si séances mises en place : Rencontrez-vous des difficultés à mettre en place vos séances ? *planification des séances dans l'emploi du temps des élèves ? dans le partenariat avec les autres membres de l'établissement scolaire ? avec les familles ? avec les élèves ?*
- Si pas de séances mises en place : quels sont les freins principaux vous empêchant de mettre en place des séances d'EVRAS ?

- Avez-vous des appréhensions particulières ? *réactions des parents, élèves, collègues ? sous quelle forme ?*
- Estimez-vous manquer de moyens (financiers, de formation, de temps) ? *Lesquels ?*
- Estimez-vous manquer de ressources/outils pédagogiques ? En connaissez-vous ? (*demander de citer*)

IV – REPRESENTATIONS

- Qu'évoque pour vous l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en général ?
- Quel est le regard que vous portez sur les séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en maternelle/primaire ?
- Que pensez-vous du rôle que vous avez à jouer dans l'EVRAS des élèves ? Que pensez-vous avoir à leur transmettre ? *se sentent-ils à l'aise pour aborder cette question, si non pourquoi ?*
- Pensez-vous qu'il existe des tabous concernant l'EVRAS ? Si oui, quels sont-ils selon vous ?
- Voyez-vous des points d'amélioration qui vous aideraient à mettre en place vos séances d'EVRAS ?

Y a-t-il autre chose que vous voudriez aborder ? (*question ouverte*)

ANNEXE 4 – REPARTITION DES CLASSES AU SEIN DES ECOLES PUBLIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION DE SAUMUR

École	Nombre classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Allonnes	8	2	2	1	2	1	1	1	1
Blou	3	0	0	0	1	1	2	2	1
Brezé	2	1	1	1	1	0	0	0	0
Louis Robineau Chac	5	1	2	1	1	1	1	1	1
Brain sur Allonnes	7	1	2	2	1	2	2	2	1
Distré	6	2	1	1	1	2	2	2	1
Fontevraud	3	0	0	0	1	2	1	1	1
La Breille les Pins	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Les Ulmes	2	1	2	1	0	0	0	0	0
Montsoreau	1	0	0	1	0	0	0	0	1
Neuillé	2	2	2	2	0	0	0	0	0
Parnay	2	0	0	0	0	0	1	2	0
Rou Marson	2	0	0	0	0	0	1	2	1
St Cyr en Bourg	2	0	0	0	1	1	1	1	1
Charles Perrault	7	0	0	0	2	2	1	1	1
Jean de la Fontaine	4	1	1	1	1	1	1	1	1
L'arche d'orée	5	1	2	1	1	1	1	1	1
Clos Coutard	7	1	2	2	2	2	2	2	1
Petit Poucet	4	2	2	1	0	0	0	0	0
Hautes vignes	7	1	1	2	1	1	1	1	1
violettes	8	1	1	1	1	2	1	1	0
maremaillette	5	2	2	2	1	1	1	2	1
île millocheau	5	1	1	1	1	1	1	2	1
dolmen	9	2	3	2	2	2	1	1	1
Coccinelle	2	1	2	2	0	0	0	0	0
Louis Pergaud	4	0	0	0	1	1	2	2	1
Souzay Champigny	1	0	0	0	1	1	0	0	0
Turquant	2	2	1	1	0	0	0	0	0
Varennes sur Loire	6	1	2	1	1	2	2	1	1
Robert Clémot	3	1	1	1	1	1	1	1	1
Jean Darchis	5	1	1	1	2	1	1	2	1
Verrie	2	0	0	0	1	2	1	0	0
Vétusienne	8	2	2	1	1	1	1	1	1
TOTAL	141	31	37	31	30	33	31	34	23

BIBLIOGRAPHIE

1. Letellier JL. Leur sexualité n'est pas un handicap [Internet]. Toulouse: Érès; 2014. 208 p. (Connaissances de la diversité). Disponible sur: <https://www.cairn.info/leur-sexualite-n-est-pas-un-handicap--9782749240169.htm>
2. Gouvernement. Article L312-16 - Code de l'éducation - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032400741/
3. hce_rapport_education_a_la_sexualite_2016_06_15_vf.pdf [Internet]. [cité 23 sept 2023]. Disponible sur: https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_education_a_la_sexualite_2016_06_15_vf.pdf
4. strategie_nationale_sante_sexuelle.pdf [Internet]. [cité 23 sept 2023]. Disponible sur: https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_sante_sexuelle.pdf
5. Bulletin officiel n°33 du 13 septembre 2018 [Internet]. [cité 19 nov 2023]. Disponible sur: https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/BO_MEN_33_ok_1000688.pdf
6. Education nationale. éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire. [cité 26 nov 2023]. Je souhaite construire un projet autour de l'éducation à la sexualité avec l'ensemble de la communauté éducative. Disponible sur: <https://eduscol.education.fr/2399/je-souhaite-construire-un-projet-autour-de-l-education-la-sexualite-avec-l-ensemble-de-la-communaute-educative>
7. Boutignon C. Education à la sexualité à l'école primaire: entretiens avec 10 professeurs des écoles de l'Aisne [Mémoire de diplôme interuniversitaire sur l'étude de la sexualité humaine]. Nantes; 2020.
8. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2023-2024 [Internet]. 2024 déc [cité 5 mars 2025]. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/panorama-statistique-des-personnels-de-l-enseignement-scolaire-2023-2024-416010>
9. Bourven MH, Hoppenot S. L'éducation à la sexualité. Adm Éducation. 25 avr 2018;157(1):159-62.
10. Agence France-Presse. La « loi Evras » belge sur l'éducation sexuelle, source de fausses informations jusqu'en France | Factuel. 25 septembre 2023 [Internet]. [cité 5 mars 2025]; Disponible sur: <https://factuel.afp.com/doc.afp.com.33WF4YV>
11. un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite_1.pdf [Internet]. [cité 5 mars 2025]. Disponible sur: https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite_1.pdf

12. groupe_dechange_0.pdf [Internet]. [cité 5 mars 2025]. Disponible sur: https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/groupe_dechange_0.pdf
13. Gouvernement. LOI n° 2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique. 2024-449 mai 21, 2024.
14. Gouvernement. Arrêté du 3 février 2025 fixant le programme d'éducation à la sexualité - éduquer à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle et à l'école élémentaire, éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée - Légifrance [Internet]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051132259>

TABLE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition des avis des 30 enseignant.e.s répondant.e.s concernant les freins qu’iels estiment ou non rencontrer	13
Tableau II : Caractéristiques socio-démographiques des professeur.e.s des écoles interrogé.e.s	14

TABLE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Répartition du nombre de séances d'EVRAS réalisées par niveau parmi les 23 écoles représentées.....	11
Figure 2 : Répartition du nombre de séances d'EVRAS réalisées par niveau parmi les 141 classes des écoles primaires publiques de la circonscription de Saumur.....	11
Figure 3 : Fréquence des thèmes abordés lors des séances d'EVRAS par les 14 répondant.e.s ayant mis en place des séances	12

RESUME

Mise en place des séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les écoles primaires publiques de la circonscription de Saumur : Représentations des professionnel.le.s, freins identifiés et leviers d'actions possibles

Introduction : En France la loi stipule que chaque élève doit bénéficier d'au moins 3 séances d'EVRAS par an.

Objectifs : Effectuer un état des lieux de la dispensation des séances d'EVRAS dans la circonscription de Saumur, interroger les représentations des enseignant.e.s et identifier les freins et leviers d'actions possibles pour promouvoir ces séances.

Matériel et méthode : 1^{ère} phase : Etude quantitative avec passation d'un questionnaire auprès des écoles publiques de la circonscription de Saumur. 2^{ème} phase : Etude qualitative par entretiens individuels semi-directifs auprès des professeur.e.s des écoles.

Résultats : Réalisation de séances d'EVRAS dans 13 (38%) des 34 écoles publiques de la circonscription de Saumur. Seules 11 écoles (48% des écoles ayant répondu) ont réalisé 3 séances d'EVRAS pour au moins une de leurs classes.

Différents freins ont été identifiés, les principaux étant le manque de formation des enseignant.e.s, le manque d'information concernant les ressources disponibles et le manque de disponibilité des intervenant.e.s les plus accessibles (infirmier.e.s et médecin scolaires).

Discussion : La dispensation des séances d'EVRAS apparaît encore insuffisante et dépendante du niveau de classe des élèves. Il faut espérer que le référentiel du Ministère de l'Education Nationale paru récemment clarifie pour les enseignant.e.s et les familles, l'objectif, le contenu et le cadre de ces séances.

Mots-clefs : éducation sexuelle, école primaire

ABSTRACT

Implementation of relational, affective and sexual life education (RASLE) in state primary schools in Saumur's district : professionals' representations, obstacles identified and possible levers for action

Introduction : In France, law stipulates that every pupil must receive at least 3 sessions of RASLE each year.

Aims : To make a state of play of RASLE sessions in Saumur's district, question teachers' representations and identify the obstacles and possible levers for action to promote these sessions.

Materials and method : 1st phase : Quantitative study with a questionnaire sent to state schools in Saumur's district. 2nd phase : Qualitative study using individual semi-directive interviews with schoolteachers.

Results : We brought out that RASLE sessions had been carried out in 13 (38%) of the 34 state schools in Saumur's district. Only 11 schools (48% of those responding) carried out 3 RASLE sessions for at least one of their classes.

Various obstacles were identified, the main ones being a lack of training for teachers, a lack of information about available resources and a lack of availability of the most accessible professionals (school nurses and doctors).

Discussion : The implementation of RASLE sessions still appears inadequate and dependent on pupils' class level. It is to be hoped that the Ministry of Education's recently published guidelines about RASLE will clarify the aim, content and framework of these sessions for both teachers and families.

Key words : sex education, primary school